

qui seront publiées dans quelques jours indiqueront la plus forte augmentation d'une année à l'autre à l'égard des maisons unifamiliales mises en chantier, dont le nombre a augmenté de 38.6 pour cent par rapport à 1970 ainsi qu'à l'égard des maisons jumelées dont le nombre a augmenté de 27 pour cent par rapport à 1970.

Dans le cas des maisons d'appartements, le nombre des mises en chantier s'est accru de 15.5 pour cent tandis que pour les maisons de rangée, le nombre de mises en chantier a baissé de 8.2 pour cent par rapport à 1970.

M. Andras a ajouté: "Si l'on met de côté les considérations d'ordre quantitatif, le programme de logement du Gouvernement a permis de réaliser des oeuvres vraiment impressionnantes du point de vue social, au cours des quatre dernières années. Le nombre des familles qui partagent un logement a beaucoup diminué. Il reste beaucoup moins de logements occupés où l'on ne trouve pas les services essentiels comme une baignoire et un cabinet d'aisances. Il existe beaucoup moins de logements délabrés et vétustes et l'on trouve beaucoup moins de cas de surpeuplement de l'espace habitable, calculé d'après le nombre de personnes par pièce.

"Cela ne veut pas dire que la situation du logement d'un bout à l'autre du pays est maintenant satisfaisante et que nous n'avons plus de problèmes de logement. Il y a encore malheureusement, surtout dans les grandes villes, trop de Canadiens qui sont mal logés et qui doivent payer un pourcentage trop élevé de leur revenu pour occuper un logement convenable.

A la page 4 - Rangée d'habitations logeant  
40 familles à Waterloo (Ontario)

P. 5, en bas à gauche - Ce lotissement aménagé en vertu  
de la Loi nationale sur l'habitation possède un lac  
artificiel.

En haut, à droite - Immeuble à appartements construit à  
Montréal en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

En bas, à droite - Ce projet d'habitations "à dividendes  
limités", à Ottawa, comprend 118 unités possédant  
chacune trois chambres.



Ces photographies sont une gracieuseté de la Société  
nationale d'hypothèques et de logement.

